

EUROPA



REVUE DE LA FEDERATION DES COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE

Siège: 23 Quai de la Tournelle, PARIS 5ème, Tel: 354.41.17.

Présidents d'Honneur:

Maréchal DANIEL-ZDROJEWSKI et (+) Général Colin GUBBINS

PRESIDENT GENERAL Thadée JAGO

DELEGATIONS

- France
- Etats-Unis
- Angleterre
- Australie
- Andorra
- Belgique
- Brésil
- Canada
- Danemark
- Espagne
- Grèce

DELEGATIONS

- Hollande
- Italie
- Luxembourg
- Liban
- Monaco
- Norvège
- N. Zélande
- Pologne
- Roumanie
- Suède
- Suisse



DIRECTEUR DE LA REVUE: LE PRESIDENT GENERAL THADEE JAGO

Direction: 23 Quai de la Tournelle, PARIS 5ème, Tél: 354.41.17.

Editeur Redacteur-en-Chef Georges BEZA

IMPRIMEUR, Organisation DEBB'S, 12 r. Col.Moll, PARIS XVII-eme

Déclaration du titre N° 48437/1981 (ancien N° L 196/1969)

Commission Paritaire N° 506 D 1973.

ABONNEMENT ANNUEL: 25 F. ETRANGER: 30 F. PRIX NUMERO: 6 F.

80 p. 7775



GENERAL SIKORSKI

(PHOTO SLOVENIA)

LE MOT DU PRESIDENT

Les Statuts de la Fédération, dans l'article 2, prévoient que celle-ci a une Médaille à trois classes: simple, avec étoile et avec palme. Eu égard à la nouvelle loi sur les ordres, du 4.12.1981, j'ai demandé à Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur de nous préciser dans quelle mesure cette insigne était compatible avec la nouvelle législation.

Par lettre du 3 mars 1983, Monsieur le Général BIARD, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, m'a fait savoir qu'il n'était pas opposé à ce que la Fédération délivre des récompenses sous la forme de la médaille à trois classes, à condition qu'elle soit remise de la main à la main, dans un écrin, à titre de souvenir, étant par ailleurs précisé à ceux qui la reçoivent qu'elle est dépourvue de tout caractère officiel et qu'elle ne peut comme telle, être arborée au côté des décorations nationales ou étrangères, ou d'une manière semblable à la leur.

Par la suite, j'ai posé la même question à propos de la Z.U.P.R.O.. J'ai reçu la réponse suivante: "Les termes du paragraphe 3 de ma correspondance du 3 mars courant, au sujet de l'insigne de la Fédération, valent également pour celui que vous projetez pour l'autre association nationale que vous mentionnez, à condition que soit effectué au préalable la révision de l'article 2 des statuts de la dite association de manière à en ôter les termes suivants: "Grand Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier, Chevalier, Grand Maître et Chancelier"."

Conformément à cette injonction j'ai convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire qui a approuvé à la majorité la modification de l'art. 2, al. 3, en laissant, à la demande de certaines sections, l'ancienne appellation "Croix du Mérite".

Toutefois, Monsieur le Grand Chancelier au reçu de l'article modifié, par lettre du 29 mars, m'a fait savoir qu'au regard du Livre IV du Code de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire issu du décret n° 81-1103 du 4 décembre 1981, il désirait que notre Société renonçât à l'appellation



Thadée JAGO

Président Général
de la F. C. A. E.

dont il s'agissait, pour lui en préférer une autre, insusceptible de créer une méprise.

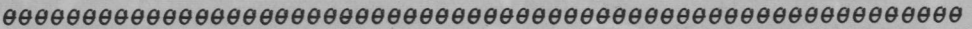
Dans ces conditions, j'ai sollicité l'autorisation de maintenir cet insigne en supprimant, toutefois, le mot "mérite". J'ai fait, donc, rectifier en ce sens l'art. 2, al. 3, modifié, de sorte que la nouvelle teneur en est: "L'Association a comme insigne, la Croix Commémorative Z.U. P.R.O. et la Médaille de la Reconnaissance.

En conséquence, par lettre du 12 avril 1983, Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur m'a fait savoir qu'il ne formulait plus d'objection quant à la nouvelle appellation de l'insigne dont il s'agissait.

Nous pouvons nous féliciter de ces différentes solutions et de remercier Son Excellence le Général BIARD de sa compréhension et de sa bienveillance.

Il ne nous reste actuellement qu'à compléter notre règlement intérieur, en ce qui concerne la création d'un Comité de Récompenses et les modalités d'attribution de nos insignes.

Thadée JAGO



L'appel adressé par la FEDERATION à ses membres, amis et bienfaiteurs à soutenir la parution de la revue "EUROPA", ce bulletin du souvenir, de l'action et de l'espérance par des abonnements de soutien et des dons a été suivi d'effet:
 NOUVEAUX DONS POUR "EUROPA"

Monsieur GIMET	200 F
M. et Mme Maréchal ZDROJEWSKI	500 F
Monsieur GIERNACHI	100 F
Monsieur l'Abbé HAMELIN	100 F
Madame BEZA	100 F
Monsieur CARDI (Section de MONACO)	500 F
Monsieur LEBLANC	100 F
Monsieur FLAMANT	100 F
Monsieur OLAGNIER Bernard	100 F
Monsieur BOULINEAU	100 F
M. le Président DUCLOS (Union des Mutillés et A.C.)	100 F
Association des Médailleurs Militaires, Ville Urbane	100 F
Souvenir Français, Ville Urbane	100 F

PREZYDENT RZECZYPOSPOLITEJ
 POLSKIEJ (na Uchodźstwie)
 PRESIDENT OF THE REPUBLIC
 OF POLAND (In Exile)
 35 Kenilworth Road, London W5 5PA
 Tel: 01-567 9107

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
 DE POLOGNE (EN EXIL)

35 Kenilworth Road, LONDON
 W5 5PA
 Tel: (1) 567 9107



M E S S A G E

DU GOUVERNEMENT POLONAIS EN EXIL

A TOUS LES REPRESENTANTS, PATRIOTES, OU HOMMES DE
 BONNE VOLONTE SUSCEPTIBLES DE NOUS AIDER DANS LA
 LUTTE POUR LA LIBERTE

Le Gouvernement Polonais en Exil dirigé par le Président de la République Monsieur Julius Nowina Sokolnicki a été constitué, conformément à la dernière constitution polonaise, approuvée par le peuple polonais, le 12 avril 1935.

Aux termes des articles 13 et 24 de la Constitution, le Président de la République a le droit de nommer son successeur en temps de guerre ou d'occupation. Quand la Pologne a été envahie par les Hitlériens et les Soviétiques en 1939, le Président Moscicki a nommé comme successeur Monsieur Wladislaw Racz-kiewicz, qui a pris ses fonctions à Paris, le 30 Septembre 1939. A son décès, le 6 Juin 1947, il a été remplacé par Monsieur August Zaleski, qui après son décès a été remplacé à son tour par Monsieur Juliusz Nowina-Sokolnicki, son successeur. En conséquence le Gouvernement Polonais avec Monsieur Sokolnicki en tête constitue le seul Gouvernement légal polonais.

OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT POLONAIS EN EXIL

Les buts du Gouvernement légal Polonais sont les suivants:

- 1° Restauration par des moyens pacifiques de l'indépendance du pays,
- (a) en créant des conditions politiques et économiques dans lesquelles les forces soviétiques soient amenées à se retirer de Pologne;
- (b) en créant des conditions propices au déroulement des élections libres en Pologne;

(suite page 3)

(suite du MESSAGE du Gouvernement Polonais en Exil)

- (c) en rétablissant le système démocratique du Gouvernement Polonais.
- 2° En encourageant les autres pays satellites du bloc soviétique, à savoir la Tchécoslovaquie, la Hongrie, l'Allemagne de l'Est, la Roumanie, la Bulgarie et autres à retrouver leur pleine indépendance et liberté.
- 3° En encourageant les aspirations nationales des pays incorporés à l'Union Soviétique.
- 4° En dénonçant la désinformation soviétique, qui se présente comme un "pays de travailleurs", un Etat multinational non raciste, alors qu'en réalité c'est un pays du travail forcé où le droit de grève n'existe pas et dans lequel de nombreux groupes nationaux ont été déportés ou simplement anéantis, où les Cosaques et les Tartares sont persécutés jusqu'à nos jours.
- 5° En dévoilant la vérité sur l'Union Soviétique, s'opposer à la propagande communiste et les menées soviétiques dans le Monde Libre.
- 6° En aidant les Alliés du temps de guerre, Etats Unis, Grande Bretagne, France, à rester en position de force, car nous savons
- (a) que le désarmement unilatéral serait une catastrophe pour le monde libre;
- (b) que la paix ne pourra être maintenue, que si les Etats Unis dépassent les Soviétiques, dans l'armement moderne;
- (c) que les Soviets se débattant dans un chaos économique permanent pourraient être amenés à faire des concessions au monde libre;
- Que l'on ne doit pas répéter les erreurs d'avant guerre, commises à l'égard de Hitler.
- 7° En aidant l'établissement en Europe d'une future unité économique et politique sous la forme d'une confédération des pays indépendants.
- 8° En participant à la création des conditions de tolérance et d'égalité raciale, en reconnaissant les faits fondamentaux de la Civilisation Occidentale, à savoir:
- (a) que l'homme en tant qu'individu présente la plus grande valeur;
- (b) que les gouvernements sont créés pour le peuple et non pas le peuple pour le gouvernement;
- (c) que la liberté est indivisible, comme sont indivisibles les droits politiques, économiques et le respect des droits de l'Homme, qui agissent d'ailleurs les uns sur les autres.

(suite en page 4)

(suite du Message)

(d) que le droit et le privilège d'un être humain est de soutenir les traditions et spécialement les valeurs spirituelles, la propriété, la succession et les transmettre aux générations suivantes.

Le Gouvernement Polonais en Exil agit conformément aux objectifs et principes ci-dessus.

Le Gouvernement Polonais en Exil, dans sa lutte pour la libération de la Pologne et de la restauration de la démocratie dispose de moyens très limités. Il ne reçoit aucune subvention et ses ressources sont constituées par des fonds collectés par des patriotes polonais ou par leurs amis dans le monde libre et particulièrement aux Etats Unis, Grande Bretagne, France, Italie, Allemagne, Canada, Australie. Ces fonds sont nécessaires plus que jamais, dans la phase présente de notre lutte. Les dons réguliers sont particulièrement appréciés. Toute personne offrant 50 Livres ou 100 \$ ou plus, verra son nom figurer au LIVRE D'OR DU FONDS NATIONAL POLONAIS.

Londres 1983

GOUVERNEMENT POLONAIS EN EXIL
35 Kelworth Rd. LONDON, W5 5PA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Journal Officiel N° 233 du 6-10-1967 (Anc. N° 279 du 29-11-1946)

ASSOCIATION NATIONALE DES RÉSISTANTS-COMBATTANTS POLONAIS EN FRANCE

**STATUTS
MODIFIÉS.**

ZUPRO

ASSOCIATION FRANÇAISE

I — BUT ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Article 1^{er}. — L'association dite « Association Nationale des Résistants Combattants Polonais en France - ZUPRO - » J.O. N° 233 du 6-10-1967, a pour but de maintenir les liens de camaraderie et d'amitié forgés dans la lutte entre les Anciens Combattants, Résistants et Déportés — L'Association s'interdit toute action à la propagande politique et religieuse.

L'Association Nationale est constituée : 1) par des Comités départementaux ; 2) par des sections locales.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège national à Paris, 23 Quai de la Tournelle. Le siège pourra être transféré en tout autre lieu sur simple décision du Bureau.

Article 2. — Les moyens d'action de l'Association sont : Elle assistera ses membres dans les difficultés qu'ils pourraient rencontrer, protégera les intérêts matériels et moraux des veufs et des orphelins, contribuera à l'assistance de tous ses membres qui seront dans l'infortune ou en leur procurant tous les secours qui seront en son pouvoir.

Elle organisera dans ce but des conférences et des cours, publiera un bulletin et des publications, créera un service d'assistance.

Des comités locaux seront organisés et les délégués régionaux peuvent être nommés par le Président Général.

L'Association a comme insigne, la Croix Commémorative ZUPRO

et la Médaille de la Reconnaissance.

Article 3. — L'Association se compose de membres fondateurs - donateurs - bienfaiteurs - adhérents.

Pour être membre, il faut être présenté par deux membres de l'Association, agréé par le Bureau et avoir la nationalité française.

La cotisation est fixée par le membre lui-même.

Le titre de membre (honoraire ou d'honneur) peut être décerné par le Conseil d'Administration aux personnels qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'Association. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'Assemblée Générale sans être tenues de payer une cotisation annuelle.

Article 4. — La qualité de membre de l'Association se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation, prononcée pour non paiement de la cotisation ou pour motifs graves par le Conseil d'Administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée Générale

THE WHITE HOUSE
Washington

CITATION
FOR THE LEGION OF MERIT
Degree of Chief Commander

HIS MAJESTY KING MIHAI I of RUMANIA rendered exceptionally meritorious conduct in the performance of outstanding service to the cause of the Allied Nations in their struggle against Hitlerite Germany. In July and August, 1944, his Nation, under the dominance of a dictatorial regime over which the King had no control, having allied herself with the German aggressors, He, King Mihai I, succeeded in giving purpose, direction and inspiration to the theretofore uncoordinated internal forces of opposition to the ruling dictator. In culmination of His efforts, on 23rd August, 1944, although His Capital was still dominated by German troops, He personally, on His own initiative, and in complete disregard for His own safety, gave the signal for a coup d'Etat by ordering His palace guards to arrest the dictator and his chief ministers. Immediately thereafter, in an inspired country-wide radio address, He proclaimed to the Nation his decision to release Rumania from the Nazi yoke and called upon His Army to turn upon the German troops, and to kill, capture or drive them from the country. Confronted with this forthright and aggressive action on the part of their Sovereign, the response of the Romanian people and the Rumanian Army was wholehearted and immediate, with the result that, in the space of a few days, the greater part of Rumania's territory was liberated from Nazi control, and the main line of German resistance on the Southeastern front was withdrawn over five hundred kilometers to the Northwest. By His superior judgement, His boldness of action and the high character of His personal leadership, King Mihai I has made outstanding contribution to the Cause of Freedom and Democracy.

(Signed) HARRY TRUMAN

Le Président des Etats Unis, Harry Truman cite pour la Légion du Mérite, grade de Chief-Commander, Sa Majesté le Roi Michel Ier de Roumanie, proclamant Son action au service de la Libération de la Roumanie et de la Cause des Nations Unies.



7

LES POSTULATS NATURELS, FONDAMENTAUX ET PERMANENTS DE LA
R O U M A N I E

Georges BEZA

Les données essentielles de la Roumanie sont: son territoire, ses habitants, son Etat et son patrimoine. Ces éléments fondamentaux constituent un tout qu'on ne peut pas dissocier car ils sont les postulats naturels, fondamentaux et permanents du processus historique au bout duquel est née la Roumanie, cette précieuse contribution carpató-ponto-danubienne à l'enrichissement du trésor de civilisation spirituelle et matérielle de l'Europe et de l'humanité.

LE TERRITOIRE ROUMAIN, montagnes, colines et vallées, plateaux et plaines, fleuves et rivières, lacs et marécages, littoral et plateau marin, terre riche en flore, gisements et faune est l'élément naturel qui a joué un rôle déterminant dans la multimillénaire histoire du peuple roumain pour la genèse ethnique unitaire de la nation et pour la fondation de l'unité territoriale de l'Etat Dace, voire de la ROUMANIE. Et, aboutissement suprême, la formation de cette merveilleuse unité qu'est l'âme roumaine, l'ethos roumain, le patrimoine roumain. L'armonieuse unité territoriale roumaine détermine son intégrité territoriale, base de l'unité nationale d'Etat.

LA NATION ROUMAINE, survivance des tribus préhistoriques agrippées aux sommets boisés des Carpats, aux vallées valaques, aux affluents danubiens et au bord pontique; fédérateur des peuples rassemblées par les rois daces Burebista (82-44 av.n.è) et Décébale (87-106 n.è.); ferment de l'osmose daco-romaine dont la romanité est-européenne est née; la Nation Roumaine est tout autant un filon de la race indo-traco-européenne que le produit naturel de l'espace carpató-ponto-danubien. Lieu d'origine et de vie unitaire, de même qu'unité ethnique, sont indissolublement à la base de l'unité nationale roumaine, unité naturelle, fondamentale et indestructible. La Nation Roumaine est indislocable, inassimilable, inexterminable.

L'ETAT ROUMAIN constitué sur la grande couronne carpatique qui entoure le plateau ardelan (transylvan) et sur les versants dont les cours des rivières débouchent dans les plaines de la Theiss, du Dniester et du Danube, voire du littoral de la Mer Noire, embrasse l'habitat ancestral naturel de la nation roumaine. Il n'était que normal que l'Etat unitaire antique constitué par les Daces, par les Daco-Romans ensuite, soit reconstitué dans ses frontières historiques et ethniques par les Roumains. Après la période médiévale d'orga-

8

nisation politique des Roumains dans le cadre de trois principautés: la Valachie, la Transylvanie et la Moldavie, réunissant chacune majoritairement les Roumains, l'unité territoriale et nationale ont nourri l'esprit d'unité d'Etat. La Roumanie unifiée a été réalisée par la volonté et les efforts de tous les Roumains, en dépit des agissements des Empires voisins expansionnistes, annexionnistes et dominateurs. La Roumanie unitaire existe en vertu du postulat naturel, fondamental et permanent de sa légitimité: territoire harmonieusement unitaire, nation unique, loi fondamentale issue de la volonté nationale librement exprimée le 29 mars 1923. La Roumanie proclame, en dépit de toute contrainte, sa liberté, son unité, son indépendance et sa souveraineté.

LE PATRIMOINE ROUMAIN, c'est à dire les biens de chaque Roumain, biens individuels ainsi que biens communs à toute la nation, biens transmis par les ancêtres et en permanence enrichis de génération en génération, richesses de l'âme et richesses matérielles, constituent ensemble le patrimoine roumain. La Patrie, la Nation, l'Etat, l'Ethos et les Trésors matériels, chacun à part et tous ensemble, sont le Patrimoine de chaque Roumain et de tous les Roumains. Personne ne peut se les approprier en exclusivité, soit-il tyran étranger ou despote autochtone, voire agent autochtone d'un oppresseur étranger. Les matières premières, les produits du travail manuel et de l'esprit, la langue et la littérature, les arts, les sciences et la culture, la foi, les mœurs, l'esprit, l'âme, nés ou transformés chez nous et par nous, tous sont les nôtres, sont notre trésor. Et, par dessus tout, la liberté de vivre et de s'en réjouir à l'abri du besoin et de la crainte.

LE TERRITOIRE (voire LA PATRIE), la NATION, l'ETAT et LE PATRIMOINE ROUMAINS SONT LES DONNEES ESSENTIELLES, LES POSTULATS NATURELS, FONDAMENTAUX ET PERMANENTS DE LA ROUMANIE, LES BIENS INALIENABLES ET INDESTRUCTIBLES, CHERS A TOUS LES ROUMAINS (OU QU'ILS SE TROUVENT), TRESORS DIGNES A ETRE DEFENDUS AU PRIX DU SACRIFICE SUPREME.

Georges BEZA

Ancien des Forces Spéciales Alliées
G.H.Q.-M.E.F.

A PARAITRE PROCHAINEMENT:

LA DOMINATION SOVIETIQUE SUR LES PAYS DE L'EST
ET LA MENACE CONTRE LE MONDE LIBRE

par Georges BEZA

"RHIN ET DANUBE". DINER DU 38-e ANNIVERSAIRE DE
LA VICTOIRE DU MAI 1945.

A cette occasion Monsieur Lucien DELAUNAY, Président de l'Association Rhin et Danube, responsable des 7 premiers Arr. de Paris, Conseiller Municipal du 4e Arr., a prononcé un discours, dont nous reproduisons les principaux passages :

Il a d'abord salué ses invités, Monsieur Jean TIBERY, ancien Ministre, Député, Maire du 5e Arr., 1-er Adjoint au Maire de Paris, Monsieur le Général Roland GLAVANY, Président National de l'Association, Mme Laura VERGNE, représentant le groupe des Assurances Concorde qui assure le mécénat de LUTECE CLUB YACHTING, crée par des RHIN ET DANUBE, Sir LUXMOOR, sujet britannique et Madame, ancienne des Forces Françaises Libres, Monsieur Thadée JAGO, Président de l'Association des Combattants et Résistants Polonais en France et de la Fédération des Combattants Alliés en Europe, Monsieur VILLEMEN, Maire-Adjoint de Villemomble, Monsieur Maurice AVELINE, Monsieur Jean GIRARD, Président RHIN ET DANUBE du 4e ARR., Monsieur André FOUCARD, Président RHIN ET DANUBE du 5e ARR. et son épouse, Monsieur SCOZZARO, Président RHIN ET DANUBE du 7e ARR..

En guise de préambule, M. DELAUNAY a commencé par une citation du Général de GAULLE : "Poursuivre la guerre? Oui, certes, mais non pour servir d'auxiliaire aux forces d'une autre puissance. Pour que l'effort en valût la peine, il fallait aboutir à remettre dans la guerre, non point seulement des Français, mais la FRANCE."

Le Général de GAULLE exprimait là, par ces quelques mots, une réalité qui, une réalité qui s'appliquait à la Première Armée Française, car par cette armée, c'était la France toute entière qui participait à sa libération et à la victoire finale.

S'adressant alors à Monsieur TIBERY, Monsieur DELAUNAY poursuivait : "Voyez-vous, Monsieur le Député Maire, tous ces Combattants de la Première Armée, qui sont devant vous, ont écrit une des plus belles pages de l'histoire de France, à un moment difficile pour notre pays!"

Monsieur DELAUNAY a ensuite exalté le souvenir du Général de LATTRE de TASSIGNY, auquel son Association reste fidèle aussi bien à sa pensée qu'à ses sentiments qui l'animent.

Monsieur DELAUNAY a terminé son discours, en offrant au nom des camarades au Général GLAVANY, un fanion de la Première Armée Française et à Monsieur TIBERY un livre dédié par Mme la Maréchale de LATTRE, "A Monsieur le Ministre Jean TIBERY, ce livre offert par les Anciens Soldats du Maréchal, qui leur dé-

dia ces récits. Aux soldats de la Première Armée Française qui, par leur héroïsme et leur sang ont écrit les chapitres de cette histoire. En témoignage de Sympathie, S. de LATTRE, avril 1983."

C'était une belle soirée d'amitié et du souvenir!

Reporter.

L'ASSOCIATION "FRANCE-POLOGNE" à M. le Président Thadée JAGO
TROIS SIECLES DEPUIS LA VICTOIRE DE VIENNE DU ROI SOBIESKI

Nous avons reçu et apprécié la lettre que nous publions in extenso ci-dessous:

"Monsieur,

"En septembre 1983, 300 ans se seront écoulés depuis la bataille de Vienne qui marqua un tournant dans l'histoire de l'Europe.

"La victoire valut au roi Jean III Sobieski et à l'armée polonaise une gloire séculaire.

"Le fait que, après 300 ans, cet important événement historiquesoit demeuré dans les coeurs et les esprits, témoigne de la perennité et de la solidité des valeurs qu'il représente dans l'histoire et la culture des peuples d'Europe.

"Des Français éminents et de nombreux Polonais résidant en France m'ont fait connaître, en ma qualité de Président-délégué de l'Association "France-Pologne", leur désir de commémorer cet anniversaire en France.

"M. le Sénateur Maurice Schumann, Membre de l'Académie Française et M. Gaston Palewski, ancien Président du Conseil Constitutionnel, s'associent à cet élan et honoreront de leurs personnes la présidence du Comité d'honneur pour la commémoration en France du 300ème anniversaire de la victoire de Vienne.

"C'est avec leur encouragement et de concert avec le Président de l'Association des Architectes Polonais en France, M. Marian ZIELENIECKI, que nous prenons la liberté de vous suggérer de faire partie de ce Comité d'honneur.

"Nous nous inclinons devant l'héroïsme des chevaliers du roi Jean Sobieski; ils furent les précurseurs des liens qui unissent les peuples français et polonais, liens pour lesquels la démocratie polonaise trouva la belle et inoubliable formule "Pour votre liberté et la nôtre".

"Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos déférents sentiments.

Marian ZIELENIECKI

Maurice BOUVIER-AJAM

The Royal British Legion



11

PARIS BRANCH

L'invité d'honneur de la Royal British Legion au déjeuner du 2 février 1983 a été Monsieur Georges Beza qui a prononcé à cette occasion une allocution sur l'aide apportée par les Forces Spéciales alliées aux pays européens envahis pendant la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie a été présidée par M. Alec Russell, Président-adjoint de la R.B.L., manifestation honorée de la présence de M. Thadée Jago, Président de la FCAE.

Le bulletin mensuel de la R.B.L. (n°200) résume la conférence de notre Secrétaire Général (texte que nous reproduisons)

"Pour Georges Beza, ancien journaliste et homme politique démocrate, en Roumanie, son pays, le premier jour de la 2-de Guerre Mondiale fut plus que le premier jour de la Mobilisation. A vrai dire il avait, 6 mois plus tôt, reçu des instructions du Roi Carol II et du Premier Ministre Calinesco, prévoyant l'imminence d'une offensive allemande et le déclenchement d'une guerre totale.

"15 ans du journalisme et de la politique lui avaient apporté une grande connaissance des méthodes totalitaires, nazies où communistes. Le scénario est toujours -à peu près- le même. Campagnes de Presse haineuses, puis assassinats. Jean Duca, Dollfuss, le Roi Alexandre de Yougoslavie, Louis Barthou en sont les victimes. Cette détermination à combattre l'hégémonie nazie valut à G. Beza, ainsi qu'à ses amis du Parti National Paysan d'être condamné à mort par la Hitlerjugend et les nazis roumains. Les condamnés réagirent, se concertèrent et créèrent chez les jeunes des formations de défense. Beza devait prendre le commandement des Gardes Spéciales. Tout ceci le qualifia tout particulièrement pour pénétrer, par la suite, à la Direction des Opérations Spéciales, au Proche Orient.

"Après le 18 Juin 1940, le Roi Carol et le Conseil de Couronne proclament: "LA RESISTANCE A TOUT PRIX!"

"La Roumanie est envahie, des amis (de Beza) assassinés. Il est arrêté, puis (sur intervention ferme du Ministère de la Marine) relâché. (Beza est mandaté par la Présidence du Parti National Paysan de s'expatrier) avec mission d'entrer en contact avec la Grande Bretagne et ses Alliés. Il débarque à Istanbul, avec sa femme et ses enfants, et se met à la disposition de la Grande Bretagne... On l'envoie en Palestine, où il sera nommé Conseiller Politique auprès du G.Q.G. (Cairo). Il peut organiser, aidé de son épouse, un service de renseignements, de presse et de radio-diffusion. Les Gardes Spéciales sont devenues le noyau dur de la RESISTANCE ROUMAINE."

ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS COMBATTANTS

Le prestige de la FEDERATION DES COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE et l'impact de son bulletin "EUROPA" sur l'ensemble du Monde Combattant est relégué par maintes et maintes témoignages. Invitations régulières aux manifestations sous l'égide du Ministère des Anciens Combattants ou aux démonstrations des Associations apparentées. Il nous a été agréable d'entendre le Secrétaire Général de l'Association des Ecrivains Combattants, M. Pierre GENTIL, dans son rapport moral devant l'Assemblée des Ecrivains, élogiant le Bulletin de notre Association pour son esprit d'entraide fraternelle.

L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS COMBATTANTS brille parmi les corporations d'"anciens". Ses membres perpétuent par leurs créations littéraires la flamme de l'idéal des luttes pour les causes justes. Ce dont les ANNUELLES APRES-MIDI DU LIVRE en témoignent.

Dans les Salons de "JOURS DE FRANCE", 9, Rond-Point des Champs Elysées, Paris, comme chaque année, cette année aussi, les Ecrivains Combattants ont présenté leurs ouvrages, le 1er Mars, aux hôtes de l'Association.

La liste des auteurs qui ont bien voulu accepter de dédicacer leurs ouvrages aux amateurs de livres ont été (par ordre alphabétique): Mmes et MM, Marc ANDRY, Cecile AUBRY, Jean-Pierre AUMONT, René BARJAVEL, Général de BENOUVILLE, Louis BERGEN LE PLAY, Erwan BERGOT, André BERTHIER, Jacques BESSUGES, Georges BEZA, Maurice BITTER, KOECHLIN de BIZEMONT, Jacques BLOCH-MORHANGE, Alain de BOISSIEU, Guy BRETON, Maurice de BROSARD, CASAMAYOR, André CASTELOT, Henri CASTEX, Jacques CHABANES, Président de l'A.E.C., Arnaud CHAFFANJON, Jacques CHAILLEY, Jean DAUJAT, Régine DESFORGES, Maja DESTREM, Général DUBROSOY, Jacques FAISANT, Marie-Madelein FOURCADE, Bertrand GALIMARD-FLAVIGNY, Henri GENTIEN, Honoré GEVAUDAN, Mgr. Virgil GHEORGHIU, Juliette GRECO, Alain GRIOTTERAY, Père Roger GUICHARDAN, Georges GUILLE, Paul GUTH, Jacques ISORNI, JEAN-CHARLES, Professeur Jean JUDET, Paul-Marie de LA GORCE, MAGALI, Général Jacques MASSU, Thierry MAULNIER de l'Académie Française, Fernand MERY, Michel MONFORT, Gérard MOURGUE, Albert ORIOL-MALOIRE, Jean d'ORMESSON de l'Académie Française, Alain PEYREFITTE de l'Académie Française, Patrice de PLUNKETT, Bertrand POIRIT-DELPECH, Henri POLES, Michel PONIATOWSKI, Edouard POURET, Claude des PRESLES, Andr& PREVOST, Henri QUEFFELEC, Marise QUERLIN, Philippe RAGUENNEAU, Maurice RHEIMS de l'Académie Française, Michel de SAINT-PIERRE, Jacques SOUSTELLE, Michel TAURIAC, Raymond TRIBOULET, Sonia VAGLIANO-ELOY, Olenka de VEER, Rose VINCENT, Alex WASSILIEFF, Robert WOLFF. Reporter

Délégation BELGIQUE

PRÉSIDENT NATIONAL POUR LA BELGIQUE: Docteur R. van ROSSUM



LES SOUVERAINS BELGES:
LL.MM. LE ROI BAUDOUIN ET LA REINE FABIOLA

Il nous est agréable de constater que la Délégation BELGIQUE de notre Fédération, présidée par M. le Dr. R. van ROSSUM, est fidèle à LL.MM. le Roi BAUDOUIN et la Reine FABIOLA, ce dont témoigne toute notre correspondance avec la Délégation et toutes leurs manifestations. L'EUROPE est forte par chacune de ses PATRIES.

"ORIZONTE D'ITALIA", LA REVUE COMBATTANTE SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR LE COMTE U. BALBI, LE PRESIDENT DE LA DELEGATION ITALIE DE LA FEDERATION DES COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE NOUS APPORTE, AVEC CHAQUE NUMERO, LA PREUVE D'UNE ACTIVITE PATRIOTIQUE DEBORDANTE AU SERVICE DE LA CAUSE ALLIEE ET L'AMITIE DES DEUX NATIONS LATINES: LA FRANCE ET L'ITALIE.

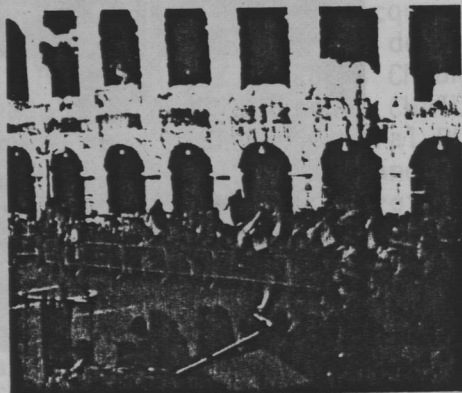
NOUS AVONS LE PLAISIR DE REPRODUIRE QUELQUES IMAGES DES NOMBREUSES MANIFESTATIONS INITIEES PAR LE MONDE COMBATTANT ITALIEN EN UNION AVEC LA FEDERATION ITALO-FRANCAISE PRESIDEE PAR LE COMTE BALBI QUI REPRESENTA EGALEMENT ET NOTRE FEDERATION,

NOUS AVONS AUSSI LA SATISFACTION D'AVOIR APPRIS QUE LA PRESIDENCE DU CENTRE EUROPEEN POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE, AVEC SIEGE A BRUXELLES, A CONFERE A NOTRE AMI ET COMPAGNON BALBI LE DIPLOME DU GRAND PRIX DE MERITE, EN CONSIDERATION DE SON ACTIVITE DANS L'ACTIVITE JOURNALISTIQUE.

GRACE A NOS AMIS ITALIEN, LA DELEGATION ITALIENNE DE LA F.C.A.E., PRESIDEE PAR LE COMTE BALBI EST L'UNE DES PLUS ACTIVES.



Il Gen. di Div. Graziani e il conte Balbi



Le rappresentanze al raduno in Via dell'Impero



La Presidenza della A.I.C.I. durante la sfilata in Via dei fori imperiali da sinistra: il Dott. Novellini; il Comm. Barboglio; S.E. il Ministro Romita; il Conte Balbi; il Gr.Uff. Pandini

Delegation MONACO

BEAUSOLEIL

Agence « Nice-Matin »
7, rue Jules-Ferry, tél. 78.38.01

L'assemblée générale des combattants alliés en Europe



Un groupe de sociétaires avec les dirigeants. Au centre, le président Jean Cardi ayant à sa gauche Mme Josy Vanco. (Photo D.-J. Mauro)

La section Beausoleil-Monaco de la Fédération des combattants alliés en Europe a tenu son assemblée générale dimanche matin à la salle des fêtes. Le mauvais temps n'a pas permis à tous les sociétaires de répondre à l'invitation de leur président. Mais l'assistance était néanmoins nombreuse pour entendre l'exposé du président, le rapport moral du secrétaire et le compte rendu financier du trésorier, tous approuvés à l'unanimité.

Le président Cardi, après avoir souhaité la bienvenue aux adhérents, a remercié le maire, M. André Vanco, du concours moral et financier qu'il apporte à l'association, puis M. Lucien Merlino, conseiller municipal, pour sa participation à l'organisation de l'assemblée générale. Il a souligné ensuite l'activité du bureau dans la préparation des nombreux dossiers qu'il doit constituer pour les demandes de cartes de combattant, de la carte de C.V.R., de la retraite du combattant, d'aggravation d'invalidité, etc. Il a mis également en évidence les démarches du bureau auprès de l'Office national du combattant qui reçoit toujours ses représentants avec cordialité et

les aide à résoudre les problèmes qui se posent, dans l'intérêt des membres.

Le président a porté ensuite divers renseignements d'ordre administratif à la connaissance de l'assemblée, en ce qui concerne la fédération: inscription à la commission paritaire, sollicitation des avantages postaux et fiscaux, etc., la Fédération des anciens combattants alliés en Europe ayant obtenu du ministre des Anciens Combattants le certificat légal attestant qu'elle est une association d'intérêt social. Enfin, le président Cardi a fait noter l'importante activité que sa fédération exerce dans tous les domaines et les contacts qu'elle entretient avec les associations patriotiques diverses, telles que l'Association des écrivains anciens combattants, l'Association nationale des croix de guerre, l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance, l'Association franco-britannique, la « Royal British Legion » et l'« American Legion ».

Après avoir souhaité un prompt et complet rétablissement aux sociétaires malades et adressé ses vœux de bonne année à tous les présents, le

président Cardi a passé la parole à M. Grimaldi-Laurent pour son rapport moral et au trésorier, M. Paul Burzio, pour son compte rendu financier, celui-ci révélant une situation financière saine.

Le bureau sortant a été ensuite reconduit. Il est ainsi composé: présidents d'honneur, MM. Marcel Spaggiari et Arys Nissoty; président actif, M. Jean Cardi; président adjoint, M. François Sbaratto; secrétaire général, M. Laurent Grimaldi; secrétaire adjoint, M. Lucien Merlino; trésorier général, M. Paul Burzio; trésorier adjoint, M. Jean Manuello; commissaire aux comptes, M. Joseph Clapier; assistante sociale, Mme Froment du Lys; membres du conseil, Mlle Simone Mouret, MM. Raymond Vaccarezza, René Lucas, Francis Larini, Jean Tosello, Pierre Angola, Robert Arnaldi, Louis Del Viva et Roger Bonello.

L'assemblée générale a été suivie de l'apéritif traditionnel auquel M. André Vanco, maire, était représenté par Mme Vanco, étant lui-même retenu par d'autres obligations municipales. Mme Vanco était accompagnée de M. Geoffroy, adjoint, et de M. Lucien Merlino, conseiller municipal.

(Photo D.J. Mauro)

Délégation ROUMANIE

MORT DU COMMANDEUR JULIAN BALABAN

La Délégation ROUMANIE de la Fédération des Combattants Alliés en Europe a eu la douleur d'apprendre le décès, le 24 mars 1983, à Londres, de notre camarade Julian BALABAN, Commandeur de l'Aviation Royale Roumaine, héros de la Seconde Guerre mondiale, distingué par le Roi Michel I avec les plus hautes décorations eu égard à ses faits d'armes dans toutes les campagnes pour la défense et la liberté du pays.



Membre de notre Fédération, carte d'adhérent n° 454058-108, le Commandeur Julian Balaban, né le 9 mars 1907 à Clejani, Vlașca, Roumanie, a été officier de carrière, exemplaire par son dévouement, sa maîtrise et son abnégation.

Dévoué à la Patrie et au Roi, lors du détronement du Souverain sur injonction de l'occupant soviétique, le Commandeur Balaban a pris le vol chez les alliés traditionnels de la Roumanie et, depuis 1948 jusqu'à sa mort il a rendu de très précieux services à la Cause de la Liberté. Naturalisé britannique, établi à Londres, dans ses moments de détente il s'adonnait à la peinture avec passion et talent. Aide-de-Camp de feu Général PETRE-LAZAR de la Maison Royale, le Commandeur Balaban a fait preuve de fidélité hors pair. Ses lettres témoignent grande sagesse.

Le 6 avril il a été enhumé, avec service religieux, au cimetière Kensall Green de Londres, conduit par l'inconsolée épouse Julieta, l'attristée cousine Silica Beza, ses voisins et amis M et Mme Milan et Felicia Cholak et nombreux amis et anciens camarades. Notre Fédération a participé à ce deuil par la présence de M; Georges Beza, Président de la Délégation ROUMANIE.

Prions pour lui et ne l'oublions jamais.

L'ILLUSTRE PATRIOTE ROUMAINE AURELIA COPOSU A DECEDE

La douleur ne nous épargne. De Bucarest nous apprenons que la très illustre patriote roumaine Aurelia COPOSU a décédé le 23 février 1983. La défunte appartient à une famille qui a donné à la Transylvanie et la Roumanie nombreux fameux combattants pour la liberté et la démocratie. Elle même a fait partie des femmes combattantes pour l'Union et ses enfants se sont à leur tour illustrés dans la lutte pour la liberté. Souvenir pieux!

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRESIDENT GENERAL Thadée JAGO
VICE-PRESIDENT Wladys KUCHARSKI
SECRETARE GENERAL Georges BEZA
TRESORIER Louis MONREAL y LAPEYRA
TRESORIER Marianne GRABOWSKI

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA F. C. A. E.

JAGO	CHASSERY	MAJCHRZAK	KOZLICK
KUCHARSKI	PADILLA	NAPIERALA	RADZICKI
DENIZART	PAPIERZ	Mme GASKA	AUCLERCCQ
BEZA	GARCZARECK	POLAK	Mme KORTE
MONREAL	MICHALACK	VIALARD	LUCZKIEWICZ
Mme GRABOWSKI	KRZYZOSTANIAK	CRAPPART	

LE BUREAU DE Z. U. P. R. O.

PRESIDENT Thadée JAGO
VICE-PRESIDENT W. KUCHARSKI
SECRETARE GENERAL J. DENIZART
TRESORIER Mme M. GRABOWSKI
MEMBRES du BUREAU MM. GARCZAREK et MICHALAK

Sommaire

LE MOT DU PRESIDENT Thadée JAGO
MESSAGE du Gouvernement de la POLOGNE en Exil
CITATION pour la Légion du Mérite de Roi Michel. Harry TRUMAN
LES POSTULATS ESSENTIELS de la Roumanie. Georges BEZA
38^e Anniversaire de la Victoire par l'Assoc. Rhin et Danube
THE ROYAL BRITISH LEGION: Souvenirs de la guerre 1939-1945
Le 53^e AprèsMidi du Livre de l'Assoc. des Ecrivains Combattants
Activité de la F. C. A. E. sur le plan des Délégations nationales et interalliées. Nouvelles des Délégations: Angleterre, Pologne, Belgique, Espagne, Monaco, Italie, Roumanie, Liban.
LISTE DE NOUVEAUX DONNS A L'APPUI DE LA REVUE "E U R O P A".



LA FRANCE N'A PAS OUBLIE SES GLORIEUX MORTS DE 1914 - 1918



Le Président de la République et le Ministre des Anciens Combattants suivent les porte-drapeaux.

La FEDERATION DES COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE est présente à toutes les grandes manifestations patriotiques nationales et alliés. Ci-haut (x) on remarque le porte-drapeau de notre Fédération, Monsieur Guy Auclercq, aux cérémonies marquant le 64ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.